

RESEAU PERMIS DE VIVRE

Un habitat pour tous

Cré-actif, écologique, beau, sobre et responsable.

Face à la crise globalisée du système actuel, aux pressions économiques, aux malaises sociaux et aux menaces écologiques, de nombreuses initiatives individuelles ou collectives se répandent en tous lieux afin d'expérimenter des alternatives d'avenir, conscientes et responsables.

Parmi celles-ci, l'installation en habitats économes, écologiques et diversifiés (yourte, tipi, roulotte, zome, dôme, écoquille, cabane, maison en paille, en terre, etc.), de plus en plus répandue, défend le respect du droit au logement pour chacun, une empreinte écologique réduite au maximum, une revalorisation du patrimoine rural à l'abandon, la liberté et la sécurité de répondre par soi-même à ses besoins vitaux, la sauvegarde de la beauté des paysages, la sobriété et la solidarité comme valeurs de bien-être.

Nous demandons que ces installations soient reconnues et légitimées par la loi et les institutions publiques. Nous nous engageons en contrepartie à respecter des critères éthiques, socialement et écologiquement responsables.

Nous constatons que notre société vit une crise généralisée qui ne cessera de s'aggraver si rien ne change.

- **La crise du logement** : 86 500 SDF en France, 934 000 personnes privées de logement personnel, 2 200 000 personnes vivant dans des conditions de logement difficiles, 715 000 personnes en situation de précarité pour impayés de loyer de plus de 2 mois¹, etc. ;
- **La crise écologique** : érosion des sols, pollutions chimiques, réchauffement climatique, baisse drastique de la biodiversité, etc. ;
- **La crise alimentaire** : insécurité alimentaire (l'UE ne produit que 25% de ses besoins alimentaires en protéines végétales et demeure totalement dépendante du commerce extérieur et du pétrole pour les 75% restants) et insalubrité alimentaire (denrées de mauvaise qualité produites par l'agrochimie provoquant maladies, cancers, stérilité, etc.);
- **La crise économique et sociale** : inégalités, chômage, endettement croissant, exclusion, misère, violence, mal-être, faillite de la Sécurité sociale, etc. ;

Devant ces constats, nous demandons que soit reconnu légitime le droit d'expérimenter des alternatives en choisissant une vie sobre, autonome et heureuse, et notamment en s'installant en habitat léger et économe.

Pour des contraintes financières, certaines personnes ont été amenées à le faire sur des terrains officiellement non constructibles, les terrains constructibles subissant une spéculation exorbitante et devenant plus chers que la construction elle-même. Dans de nombreuses régions, les terrains agricoles sont transformés en terrains à bâtir, bien plus rémunérateurs pour le propriétaire. Ce qui rend encore plus difficile l'accès à la propriété pour tous.

Certaines réglementations, lois ou mesures édictées par divers organismes de l'état (DASS, DDE, communes, etc.) demeurent fermées à ce type d'expérimentation, voire répressives (expulsion des populations de leurs propres terrains, menaces de démolition des habitats, amendes, critiques infondées selon lesquelles cette « cabanisation » polluerait les zones naturelles et serait néfaste au tourisme... etc.).

Nous reconnaissons comme incohérentes ces lois et mesures qui acceptent des pratiques polluantes et coûteuses, d'une part, et incriminent des pratiques autonomes et écologiques, d'autre part. **Nous exprimons notre souhait de collaborer avec nos élus et l'administration afin de faire évoluer ces réglementations.**

Nous demandons la reconnaissance du droit à l'habitat choisi :

- **le droit d'être « cré-actif » en choisissant son habitat** à condition qu'il respecte l'environnement et s'intègre dans son milieu naturel ;
- **la création de zones éco-constructibles**, actuellement classées non constructibles qui deviendraient des zones expérimentales acceptant d'accueillir ces habitats dans le respect d'une charte éthique ;

Nous nous engageons :

- **à être responsables par des pratiques écologiques et solidaires**, respectueuses de l'environnement, du paysage et du voisinage, et notamment à prendre en charge la gestion de nos déchets et eaux usées,
- **à payer une taxe d'habitation proportionnelle à notre faible empreinte écologique** (électricité autonome, toilettes sèches, phytoépuration de l'eau, récupération de l'eau pluviale, etc.),
- **à prendre soin de nos lieux de vie**, en protégeant les sols, réduisant les déchets à la source, replantant des arbres et des haies, nettoyant les forêts, contrôlant les risques d'incendie, etc.
- **à échanger et partager nos expériences avec les élus, les villageois et les touristes** afin qu'elles puissent servir de lieux témoins, supports d'éducation à l'environnement et d'inspiration pour l'avenir,
- **à respecter ces engagements et des chartes éthiques à définir avec les communes, DDE, DDASS....**

Nous voulons nous réapproprier nos moyens d'existence dans le plus grand respect de chacun et de la nature.

L'habitat est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Celui que nous proposons répond à la fois aux problématiques économiques, sociales et écologiques (Habitat S.H.Q.3.E : Social Habitat Qualité Ecologique, Economique, Entraide) pour un coût total de 0 à 50 000 euros.

Nous pensons pouvoir ainsi :

- **répondre à la satisfaction de nos besoins de manière autonome sans nuire à quiconque ni à l'environnement ;**
- **redynamiser nos communes et recréer du lien social, par la mise en œuvre d'une mixité sociale, intergénérationnelle et agri-culturelle,**
- **participer à la création d'emplois dans des activités pleines d'avenir :** construction d'habitats légers et modulables ou de matériel pour les auto-construire, énergies renouvelables, récupération-revalorisation, artisanat, commerce local, tourisme vert, agriculture écologique, etc.

***L'écologie n'est pas le misérabilisme.
Elle peut s'incarner dans la beauté et la grâce.
L'alternative n'est pas la marginalisation.
Qu'elle soit une nécessité ou un choix de vie,
Elle s'incarne dans la solidarité, la coopération et le respect mutuel.***

¹ Source : Rapport annuel 2006 de la fondation Abbé Pierre